

La lettre

BOSS CLUB

Entreprendre en Arc de Seine
n° 35 - Octobre 2005



agenda

• Tous les deuxièmes mardis du mois

18 h 30. Le Bistrot du BossClub, au restaurant Le Coquibus

• 17 novembre

8 h 30. Petit déjeuner. Les logiciels libres. Animé par Hervé Bébin

EDITORIAL

L'emploi, une problématique qui nous **concerne tous**

PAR
CHRISTIAN REYBAUD,
PRÉSIDENT

C

est un paradoxe : d'un côté les entreprises cherchent à recruter et, de l'autre, des chômeurs sont à la recherche d'un emploi ! Même si des mesures ont été prises et de nouvelles réglementations appliquées qui commencent à donner des résultats, la situation reste très préoccupante. De nombreuses entreprises adhérentes au BossClub sont des entreprises de services et leur première ressource, leur matière première, sont leurs collaborateurs. Le Club entend donc agir pour l'emploi dans ses domaines de compétences, grâce à ses référents Ressources humaines. Toutes les énergies sont désormais mobilisées pour relever ce défi de l'emploi que j'ai placé au cœur de mon mandat. Ma priorité : réunir les hommes et les femmes de bonne volonté pour que les entreprises trouvent les hommes et les femmes dont elles ont besoin. À cette fin, le BossClub est étroitement associé aux missions des structures intercommunales qui contribuent à l'emploi et à la formation (mission locale, ANPE...), au travail des associations locales qui innovent en matière d'emploi (travail en temps partagé, insertion par le travail...).

Mon mot d'ordre est désormais de s'investir afin que le BossClub devienne le laboratoire, le référentiel des organismes en charge de l'emploi et de sa promotion. En les accompagnant dans le monde de l'entreprise, en leur donnant accès à notre réseau, avec l'appui de nos référents Ressources humaines, nous saurons créer un véritable partenariat et

une synergie entre tous les acteurs mobilisés par l'emploi. En prenant part à cette dynamique, les chefs d'entreprise auront l'occasion de rencontrer, et même de former, leurs futurs collaborateurs.

Dans un environnement en constante mutation, nos entreprises doivent pouvoir compter sur leurs « ressources humaines ». C'est en effet avec des salariés compétents, motivés et opérationnels qu'elles pourront affronter la concurrence, relever les défis économiques de demain... et gagner la bataille de l'emploi.



www.boss-club.net

Le site permet de mettre à jour votre fiche entreprise. Transmettre votre photo au format jpg (154 x 177 pixels) et votre logo au format gif (200 x 60 pixels) par mail (bossclub@aggl-arcdeSeine.fr) à Brigitte Pérard.

LA LETTRE BOSS CLUB est un bulletin interne trimestriel. Il est adressé gratuitement à tous les adhérents à jour de leur cotisation. Ils peuvent en obtenir plusieurs exemplaires sur simple demande adressée au secrétariat du Club à la Direction de l'Action Économique de l'Arc de Seine. Bulletin du Club PME-PMI d'Issy-les-Moulineaux, 47, rue du Général-Leclerc, 92130 Issy-les-Moulineaux. e-mail : boss-club.net Directeur de la publication : Christian Reybaud. Conception graphique, rédaction et réalisation : Sacrés Caractères, membre du Club. Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Isabelle Bédikian, Nicole Marichez, Brigitte Pérard, Marie-Laure Voisard. Dépôt légal : Octobre 2005..

Addvista

Services informatiques et télécoms. Olivier Passerard. 6, bd Rodin, 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél.: 01 41 46 18 81.
olivier.passerard@addvista.com
www.addvista.com

Améthyste

Prestations Internet et création musicale. Olivier Golibrodski. 215, rue J.-J.-Rousseau, 92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél.: 06 20 45 81 96.
info@amethyste-fr.com
www.amethyste-fr.com

BTH

Blanchisserie, teinturerie de gros. Marc Herly. 48, rue de la République, 92170 Vanves.
Tél.: 01 46 38 83 83.
Herly.bth@wanadoo.fr

Brands Victoria Venture

Évaluation et management stratégique de marque. Olivier Orain, direct. général. 120, rue du Bois-de-Fleury, 92190 Meudon-la-Forêt.
Tél.: 01 45 34 20 52.
orain@brands.fr
www.brands.fr

Cabinet GD

Expertise comptable et commissariat aux comptes orienté PME. Gérard Diot. 30, allée du Mail, 92360 Meudon-la-Forêt.
Tél.: 01 46 30 22 15.
cabinetgd@wanadoo.fr

Pro-Pulse

Conseil d'entreprise. Jean-Louis Lavissière. 17, sentier des Montquartiers, 92140 Clamart.
Tél.: 01 47 36 70 08
lavissiere@pro-pulse.com
www.pro-pulse.com

Les Terrasses de Saint-Germain

Restaurant. Julia Manouyr. 3-5, boulevard des Îles, 92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél.: 01 41 08 88 78
www.les-terrasses.fr

Sens Oblique

Commercialisation de séminaires sur circuits automobiles. Frédéric Lamouche. 197, avenue Victor-Hugo, 92140 Clamart.
Tél.: 870 720 911

Sylogis.com

Éditeur de logiciels pour la gestion immobilière. Chantal Penelon. 9-11, rue Jean-Braconnier, 92366 Meudon-la-Forêt.
Tél.: 01 45 37 92 30
cpenelon@sylogis.com
www.sylogis.com

Web Performance

Services informatiques et Internet. Paulin Laroche. 3, rue Lamartine, 92130 Issy-les-Moulineaux.
Tél.: 06 74 90 40 05
paulin.laroche@web-performance.fr
www.web-performance.fr

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE ARC DE SEINE

89, RUE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL-FÉLIX-ÉBOUÉ, ISSY-LES-MOULINEAUX.
TÉL.: 01 55 95 04 07.
c.boulos@arcdeSeine.
reseau-idf.org

ANTENNES:

CHAVILLE, MARNES-LA-COQUETTE, VILLE D'AVRAY:
TÉL.: 01 47 50 88 86.

MEUDON-LA-FORÊT:
TÉL.: 01 41 07 94 95.

VANVES:
TÉL.: 01 45 29 97 50.

La **Mission locale.** Acteur privilégié de l'emploi

De nombreuses PME ne trouvent pas de personnel qualifié alors que plus de 5 500 jeunes* de moins de 25 ans sont écartés du marché du travail. Le BossClub et la Mission locale intercommunale s'associent pour proposer des solutions.

Manager, gestionnaire, technicien, commercial..., les dirigeants de PME n'ont pas toujours le temps de se consacrer pleinement aux ressources humaines, pourtant vitales pour leur entreprise. De son côté la Mission locale intercommunale (MLI) accueille des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle a pour vocation leur insertion sociale et professionnelle, leur formation : « *Notre objectif est de rapprocher les jeunes du monde du travail, de leur en présenter une image positive, explique Christine Boulos, directrice de la Mission locale. Ils n'ont pas de réelle connaissance des métiers, ni de la vie de l'entreprise. Ils viennent du monde scolaire qui ne les a pas préparés à l'autonomie. L'entreprise qui évolue dans le monde économique, leur demande autre chose. Il y a donc inadéquation de part et d'autre. Nous devons aider les jeunes à comprendre les codes de la société et de l'entreprise qui leur permettront de s'intégrer dans le monde*

du travail. »

La MLI s'appuie sur des partenariats institutionnels (ANPE, CIO, CFA) et économiques, les entreprises : « *Une réflexion commune est à mener. Les entreprises porteront ainsi un regard différent sur ces jeunes qui sont prêts à les entendre. Nous, qui devons être en relation étroite avec le monde du travail et ses réalités, nous confronterons aux exigences des métiers et leurs évolutions afin d'anticiper et de mettre en place des actions de formation concordantes* », souligne Christine Boulos.

La MLI organise donc, dans ses locaux, ou lors des petits déjeuners du BossClub, des séquences d'information avec les entreprises (formation des jeunes, mise à plat des contrats qui leur sont dédiés...), mais aussi avec les jeunes (présentation par les em-

L'interface entre les entreprises et les jeunes

ployeurs de leur métier et des secteurs d'activité qui recrutent...). La MLI sait aussi faire du sur mesure : « *La petite entreprise, précise Christine Boulos, doit y trouver son intérêt. Nous l'aidons dans ses besoins de recrutement, de formation, d'accompagnement d'un jeune, sur l'aspect juridique des contrats d'embauche...* »

Élaborer un projet individuel avec chaque jeune, rencontrer les entreprises de l'Arc de Seine est titanesque. En s'appuyant sur des partenariats comme celui du BossClub, la MLI peut accéder rapidement, dans de bonnes conditions, aux entreprises, et celles-ci mieux la connaître. « *Ainsi, nous sommes tous gagnants* », conclut Christine Boulos. ●

Nouveau territoire, nouveaux statuts

En 2003, lors de la création de la communauté d'agglomérations Arc de Seine, le Boss Club a décidé d'accroître son attractivité afin de jouer pleinement son rôle de partenaire du développement économique local. Rendue nécessaire suite au transfert de la compétence économique à la communauté d'agglomérations, la modification de certaines dispositions statutaires a été votée à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet dernier. Les membres présents ont conclu la soirée par le traditionnel dîner estival à La Table des Crayères.

* Dans les Hauts-de-Seine.

Trait d'union, un tremplin vers l'emploi

En Arc de Seine, l'exclusion du monde du travail fait l'objet d'un suivi particulier auquel Trait d'union apporte sa compétence en contribuant au redémarrage de personnes très éloignées de l'emploi.

Association intermédiaire agréée, Trait d'union met en relation une entreprise, un artisan ou une personne qui offre du travail, et un demandeur d'emploi. Grâce à des heures de travail, les personnes très éloignées du travail bénéficient ainsi d'une reprise d'activité progressive. Pour que ce premier contact soit efficient de part et d'autre, l'association est l'employeur. Ainsi, en 2004, 245 personnes ont repris contact avec le monde du travail dont 35 en CDI, 31 en CDD et 45 en formation professionnelle. Les autres sont en parcours d'insertion et d'accompagnement.



Pour faciliter les contacts avec les employeurs potentiels et accéder à des stages, Trait d'union et l'ANPE ont scellé un partenariat. L'association s'appuie aussi sur sa notoriété : « Trait d'union a 17 ans. Nous avons donc créé une relation privilégiée avec certains employeurs, souligne Françoise Danet, sa fondatrice et directrice. Il suffit de mettre en adéquation les offres d'emploi avec les demandes. »

Parce que de nombreuses personnes accueillies appréhendent la reprise d'une activité, les entretiens individuels permettent de mieux les connaître, de repérer des potentiels et de discerner le problème du blocage... « Notre rôle est de leur redonner confiance », explique Françoise Danet. Par le travail d'une psychologue conseillère en insertion, le potentiel des accueillis est mis en valeur : des formations et des stages leur sont proposés. Des étapes qui facilitent l'entrée sur le marché de l'emploi. ●

● L'ANPE, un partenaire incontournable

Les nouveaux contrats proposés dans le cadre du plan de Cohésion sociale, sont assortis d'avantages financiers, d'aide à la formation ou à l'accompagnement du futur salarié dans sa prise de poste. L'ANPE et ses conseillers spécialisés par secteur d'activité, sont à la

disposition des employeurs pour toutes les phases d'un recrutement : de la diffusion de l'offre d'emploi à la présélection de candidats et leur intégration dans l'entreprise. Tél. : 01 46 45 64 85, ale.issy@anpe.fr www.anpe.fr

Du 14 au 20 novembre, IX^e Semaine pour l'emploi des personnes handicapées organisée par l'Adapt. Sept jours pour faire changer le regard porté par les recruteurs sur nos concitoyens handicapés à la

recherche d'un emploi (www.semaine-emploi-handicap.com).

Le premier site national de recrutement dédié aux personnes handicapées, www.hanploi.com, sera lancé le 3 novembre.

Pour recruter une personne handicapée, un partenaire local : Georges Bénizé, directeur de l'association Ohé Prométhée! 92 : 01 42 53 76 76. ohe-promethee-92@wanadoo.fr www.ope.org.

Tatiana Prothoy. Le temps partagé

Cet ingénieur parie sur le multisalariat pour « vendre » les seniors aux entreprises.

Ingénieur (Polytechnique féminine et Supélec), elle fait carrière dans l'industrie spatiale et avionique. À 50 ans, puis à 55 ans, accidents de parcours : chômage, *out placement*. « J'ai compris alors que si on ne m'embauchait pas – ce n'est pas l'âge qui importait le plus –, c'est que mon niveau de compétences et mon expérience coûtaient cher. » L'idée germe de faire partager son salaire à plusieurs employeurs. Et ça marche ! Elle retrouve du travail.

Aujourd'hui, Tatiana Prothoy, dans le cadre de ATTP92, Association de travail en temps partiel partagé, qu'elle a fondée, aide les cadres et assimilés à retrouver un emploi : « À condition qu'ils soient prêts à accepter des missions à temps partiel. Deux jobs à mi-temps, ça fait un plein temps ! » Le multisalariat s'applique aux fonctions transversales de l'entreprise : finances, marketing, comptabilité, ingénierie, ressources humaines, qualité... Une opportunité pour les PME-PMI, de s'offrir un cadre expérimenté au juste temps donc au juste coût. Le compte est bon : l'entreprise peut ainsi accéder aux innovations, accroître son développement et ses performances, le

Un vivier de compétences

ATTP92
PERMANENCE :
MARDI ET JEUDI,
14 HEURES.

CENTRE ADMINISTRATIF
MUNICIPAL,
ISSY-LES-MOULINEAUX.
TÉL. : 01 41 23 85 42.

SIÈGE :
TÉL./FAX :
01 40 95 73 81
Tatiana@feels4.com

salarié y trouve liberté, implication, enrichissement. ATTP92 prend contact avec les entreprises pour présenter les avantages du multisalariat et proposer ses adhérents en missions, CDD, et CDI en temps partiel et temps plein. ●



La mission des **référents** Ressources humaines Sensibiliser les adhérents à la prise en considération de l'aspect humain du management, levier central du développement et de la réussite de l'entreprise. Ateliers-découverte d'outils spécifiques et conseils le cas échéant, sont proposés dans le cadre BossClub.

Relations employeur-employés, savoir vivre ensemble

Créatrices et directrices associées du cabinet conseil en ressources humaines et management AIM, Isabelle Bédikian et Michèle Dessirier sont convaincues que les entreprises gagnent en efficacité et en performance, et les salariés en bien-être, quand la collaboration s'instaure dans la confiance, la considération et le respect mutuel. Quand les chefs d'entreprise répondent aux besoins des salariés, en termes de reconnaissance, de formation,

d'évolution de carrière, l'implication et l'esprit d'équipe augmentent. Quand les salariés prennent conscience des contraintes de gestion de l'entreprise, ils comprennent les responsabilités et les risques assumés par la direction, et le sens des choix stratégiques.

Harmonie, confiance mutuelle, respect, coopération...

accompagnent et favorisent la réussite de l'entreprise et la réalisation personnelle des salariés. C'est ce que AIM apporte à ses clients par l'accompagnement individuel (*coaching*, bilan, développement personnel) et l'organisation des équipes.

Parce que le rapprochement employeurs-salariés est vital pour l'économie, les référents Ressources humaines ont rencontré la Mission locale, et animé deux matinées sur ce thème. Une façon de vivre en accord avec ses convictions! ●

sarlaim@aol.com



Le management, un lien à cultiver avec les salariés

Le management d'une entreprise est révélateur de sa culture et son identité. Les relations entre les salariés – qu'ils aient un lien hiérarchique ou non – participent à la pérennité d'une entreprise, au maintien et au développement des emplois.

La capacité des dirigeants à fidéliser les salariés, pour ne pas perdre un savoir, un savoir-faire et un savoir-être, fonde le devenir d'une entreprise, quelle que soit sa taille. Le recrutement de nouveaux profils, permettant d'élargir la palette des compétences ou de donner un nouvel élan, nécessite une vision claire. Ce sont les réflexions que les *coaches* d'Amvoilure soulèvent avec leurs clients afin de les accompagner dans leur prise de recul, l'élaboration de leur vision et l'adaptation du management à leur stratégie.

Dans cet esprit, les trois référents Ressources humaines du BossClub, Isabelle Bédikian (AIM), Nicole Marichez (Cabinet Henri Philippe) et Marie-Laure Voisard (Amvoilure) ont préparé et animé le petit déjeuner du 21 avril dernier : un atelier ayant pour thème : « Le facteur humain dans la consolidation et la pérennisation de votre structure (de la TPE à la PME). » Un temps riche en partage et en découverte que les participants ont demandé à poursuivre... ●

www.amvoilure.com



Le recrutement, une étape à gagner

Le cabinet Henri Philippe développe ses compétences dans le conseil en ressources humaines et le recrutement. « Notre objectif est d'apporter à nos clients des résultats durables, en conciliant la tradition éthique de la profession et la réactivité que nécessite la vie des affaires », souligne Nicole Marichez, P-DG.

Dans le cadre de son activité de recrutement, le cabinet assiste les entreprises dans la recherche de collaborateurs – définition du poste, recherche de candidats par annonces ou par approche directe, évaluation des compétences –, et pendant la phase d'intégration des nouveaux embauchés. Des éta-

pes essentielles tant pour l'entreprise que pour le salarié.

Le Cabinet Henri Philippe a aussi développé une expertise dans les domaines du bilan professionnel et bilan de compétences, la formation, l'assistance à la mise en place de structures, le *coaching* individuel ou collectif.

« Notre participation à l'équipe "Référente RH" exprime notre volonté d'être un partenaire actif des entreprises locales pour ce qui concerne l'embauche de collaborateurs, l'évolution des équipes et l'identification des compétences nécessaires à leurs organisations », déclare Nicole Marichez. ●

www.cabinethenriphilippe.com

